



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : UN PLAIDOYER CONSTANT

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) que d'aucuns appellent encore l'éducation au développement et à la solidarité internationale, permet à chacun-e, quel que soit son âge, de mieux comprendre la complexité du monde qui l'entoure, les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion, ainsi que les origines des inégalités. L'ECSI va bien plus loin, puisqu'elle a pour but « de favoriser une solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux. Au-delà de la prise de conscience, elle favorise l'engagement citoyen en faveur d'un monde plus solidaire et durable (extrait de la Charte d'Educasol). Elle constitue donc un terreau très riche pour réfléchir, s'interroger et agir en partenariat avec d'autres, souvent dans une dimension interculturelle.

Ses valeurs phares sont la responsabilité, la solidarité, la laïcité et le libre arbitre. Elle bénéficie au plus grand nombre et sert en cela l'intérêt général. Les principes que les acteurs associatifs réunis au sein d'Educasol partagent sont **la participation** – les acteurs-trices ou citoyen-ne-s concerné-e-s échangent, se forment, co-construisent **le partenariat** – réciprocité, égalité entre les acteurs-trices, volonté de travail coopératif – **construction d'alliances, partage d'expériences, évaluation** – changement des mentalités ou de comportements.

L'ECSI a également l'objectif de développer l'esprit critique des citoyen-ne-s et de les convaincre que eux-elles aussi peuvent être forces de propositions. C'est un levier à activer dans la période électorale qui s'annonce. A l'heure où les politiques cherchent à séduire pour être élu-e-s, c'est aux citoyen-ne-s, aux acteurs associatifs, de proposer, argumenter, convaincre et agir pour plus de justice et moins d'inégalités, plus de développement durable et de solidarité dans les politiques publiques, quelles qu'elles soient. Dans une période de repli sur soi, l'ECSI se présente comme un rempart solide et constructif, car argumenté sur des données fiables, face à la montée des extrémismes, au racisme, à l'intolérance et à la xénophobie.

L'ECSI ne s'arrête pas aux mots, heureusement. Elle propose aussi que ces idées se transforment en actions concrètes à mener aussi bien à côté de chez nous qu'ailleurs dans le monde. C'est une excellente formation pour la mise en pratique d'une citoyenneté active et la mise en mouvement d'une mobilisation citoyenne.

L'engagement en éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est multiple, il s'adapte à tout âge, à toute compétence, il suffit « juste » de vouloir agir. On le retrouve aussi bien dans des actions d'information et de sensibilisation, dans des animations et des projets pédagogiques, dans la formation, le plaidoyer, l'organisation de groupes d'échanges, de réflexions et de capitalisation, ou encore dans la mise en réseau. Mais comme tout-e citoyen-ne bien formé-e et informé-e peut être acteur-trice d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, il-elle peut porter ces valeurs partout où ses pas, sa volonté et sa vie le-la mènent : milieu professionnel, environnement personnel (loisirs)... II-Elle peut aussi décider de se rapprocher de structures associatives qui le-la guideront dans ses premiers pas d'acteur-trice d'ECSI.

Partout en Europe et dans le monde, à travers des organisations comme CONCORD¹ (la confédération européenne des ONG de développement) et son nouveau groupe de travail sur « l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'engagement citoyen » (librement traduit), ou bien l'UNESCO avec la campagne mondiale axée sur l'éducation, notamment à la citoyenneté mondiale² l'ODD4, des voix s'élèvent et des consciences s'éveillent pour affirmer l'importance d'une ECSI présente dans les politiques publiques. Hélas en France, la résistance des politiques est bien réelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale ne la reconnaît qu'à travers le prisme de l'éducation au développement durable et n'en fait pas assez sa priorité. Le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International en a transmis la gestion technique et financière à l'AFD qui la soutient en proposant que les taux de

cofinancements soient portés de 50 à 60%. Quant aux quelques espaces de concertations qui existent encore comme le CNDSI (Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale) et le CICID (Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement), il faut se battre pour qu'ils l'évoquent dans leurs textes de positionnement et leurs conclusions.

Non, l'heure n'est pas à la réjouissance en ce qui concerne l'ECSI en France, même si dans certaines régions, des collectivités territoriales membres de l'AFCCRE et de Cités unies France, continuent à la soutenir contre vents et marées en travaillant activement à des argumentaires. C'est pourquoi il est important d'axer nos préoccupations sur l'évaluation de nos actions et l'impact qu'elles peuvent avoir sur nos territoires. Se rassembler entre organisations de la société civile et collectivités territoriales, entre acteurs du changement, pour argumenter, réfléchir ensemble et écrire pourquoi le monde irait encore moins bien sans ECSI, pourquoi elle constitue un facteur de renforcement du lien social et pourquoi surtout il faut continuer à la financer, la soutenir, à travers ses acteurs-trices pour la porter comme axe central des politiques publiques. Les expériences, exemples, illustrations qui vont suivre, menés dans les territoires de Franche-Comté, démontrent bien ce que doit être une éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale active, concrète et porteuse d'espoir.

Par Laurence RIGOLLET
Cheffe de projet, EDUCASOL

¹ <https://www.concordeurope.net/hubs/hub4>

² <http://fr.unesco.org/gem-report/odd-4-%C3%A9ducation>

Plus d'informations sur : www.educasol.org

